Une équipe spécialisée à votre disposition

L'UNIS réunit des psychiatres et des infirmiers spécialisés dans les techniques de **neuromodulation.**

L'équipe **accompagne** les professionnels à chaque étape :

- échange sur la pertinence d'une indication ;
- avis spécialisé avant adressage si besoin ;
- coordination avec le médecin adresseur ;
- suivi clinique pendant la cure ;
- transmission systématique d'un compte rendu de prise en charge.

Comment adresser un patient ?

Le **formulaire d'adressage** est disponible sur simple demande auprès du secrétariat de l'UNIS.

L'équipe reste disponible pour échanger autour d'une situation clinique ou répondre à vos questions.



Unité de Neurostimulation InterSectorielle (UNIS)

Centre Psychothérapique de Nancy
UNIS
6 allée des hêtres
54520 Laxou

03 83 92 68 61
secretariat.unis@cpn-laxou.com



© Production : Direction de cabinet - service communication, septembre 2026 | Photos : CPN.
IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique.



Stimulation Magnétique **Transcrânienne** répétée (rTMS)

Une expertise de l'Unité de Neurostimulation InterSectorielle (UNIS)

CPN Centre Psychothérapique de Nancy

epsytera.fr/cpn

Pourquoi adresser un patient à l'UNIS ?

L'Unité de Neurostimulation InterSectorielle (UNIS) propose des prises en charge par Stimulation Magnétique Transcrânienne répétée (rTMS), une technique de **neuromodulation non invasive** validée pour plusieurs indications.

La rTMS s'intègre dans une **stratégie thérapeutique globale**, en complément des traitements médicamenteux, psychothérapeutiques ou rééducatifs.

Elle permet d'offrir une **alternative thérapeutique** aux patients présentant une réponse insuffisante, une intolérance ou des contre-indications aux traitements conventionnels.

Les protocoles sont définis par une équipe spécialisée selon les recommandations en vigueur.

Organisation de la cure

- Traitement ambulatoire
- 1 séance par jour, du lundi au vendredi
- 20 à 30 minutes par séance
- Cure de 2 à 6 semaines selon l'indication



Le parcours du patient

Adressage
Le médecin adresseur transmet une demande à l'UNIS à l'aide du formulaire dédié.

Consultation spécialisée
Le patient est reçu par un psychiatre afin de confirmer l'indication, rechercher les contre-indications et définir le protocole. Une IRM cérébrale sera prescrite.

Réalisation de la cure
Le traitement est réalisé par une équipe infirmière formée à la rTMS, sous supervision médicale. Les paramètres de stimulation sont personnalisés et un suivi clinique est assuré tout au long de la cure.

Retour vers l'adresseur
À l'issue du traitement, un compte rendu est transmis au professionnel ayant adressé le patient afin d'assurer la continuité de la prise en charge.

Quand adresser un patient ?

Principales indications

- **Dépression unipolaire** (ou bipolaire) légère à sévère, sans critères de gravité, après échec de 1 à 2 lignes de traitement bien conduites, ou en cas d'intolérance médicamenteuse ou après réponse favorable à une précédente cure de rTMS.
- **État de Stress Post-Traumatique** (ESPT) résistants, après échec ou réponse insuffisante d'une prise en charge psychothérapeutique et/ou pharmacologique.
- **Schizophrénie stabilisée :** symptômes négatifs persistants ou hallucinations auditives réfractaires malgré un traitement antipsychotique stable depuis + 3 mois.
- **Addiction au tabac :** aide au maintien de l'abstinence et réduction du craving, en complément d'un programme thérapeutique.

Principales contre-indications

- **Corps métallique intracrânien**
- **Implant cochléaire**
- **Stimulateur cardiaque** ou dispositif électronique non compatible
- **Épilepsie** ou risque convulsif non contrôlé
- **Affection cérébrale** (infectieuse, vasculaire, tumorale ou traumatique)
- **Prise de substances** abaissant le seuil épileptogène
- **Grossesse** (étude possible de la balance bénéfice/risque)